

Repenser l'espace public de demain

Limoges Métropole aménage des voies douces

La période que nous traversons a amené les villes et les agglomérations à repenser en urgence l'espace public à la fois pour répondre aux exigences sanitaires et pour mieux répartir l'espace entre les usagers. Aussi, la Communauté urbaine Limoges Métropole, compétente en matière de Mobilité a procédé depuis début juin à des aménagements de voies douces à Limoges.

✓ Favoriser les modes de déplacements doux pour répondre à un besoin immédiat :

Au lendemain du déconfinement, **c'est la part modale de la voiture particulière qui a augmenté, et ce allant à l'encontre des objectifs de multimodalité.** Dans de nombreuses villes de France, sont alors apparues des pistes cyclables éphémères, des stationnements réquisitionnés pour les piétons, des marquages au sol...

Les mobilités douces sont au cœur de ces actions pour redonner de l'espace aux piétons et aux cyclistes afin de favoriser la pratique de la marche et du vélo, dans un environnement largement dédié à la voiture.

À l'instar de Nantes, Paris, Montpellier, Montreuil, Angers... **l'Agglomération de Limoges a ainsi proposé la création provisoire de deux axes sécurisés - Nord-Sud et Est-Ouest, soit 14 km au total - pour faciliter les déplacements des vélos sur le territoire.**

Si la plupart des villes se sont attachées à la création de voies uniquement dédiées aux vélos, Limoges Métropole et la ville de Limoges ont souhaité dédiées également **ces voies à l'ensemble des modes doux, dont les transports en commun.**

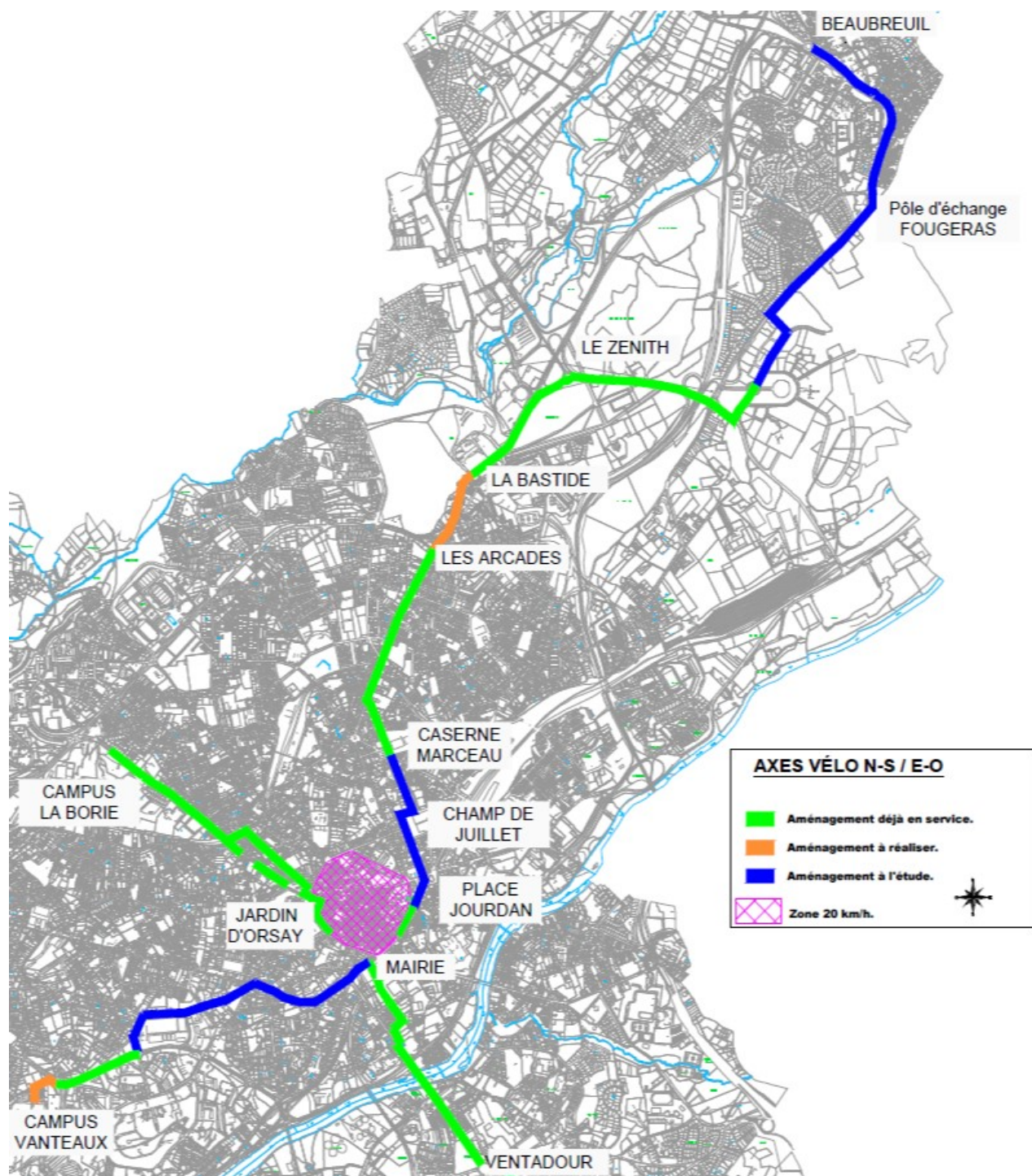
C'est pourquoi, de nombreux couloirs dédiés à la fois au bus et aux vélos ont été tracés : avenue Albert-Thomas, boulevard Gambetta, avenue Georges-Pompidou, avenue Général Leclerc....

À ce jour, plus de 8 km sont actuellement en service et 6 km sont à l'étude pour terminer l'axe Nord-Sud, allant du campus de Vanteaux à Beaubreuil.

✓ Prochaines étapes d'aménagement :

Les prochains travaux d'aménagement sont programmés cette semaine pour finaliser les marquages entre l'avenue du Général Leclerc et la Bastide, afin de faire le lien avec les aménagements cyclables existants, allant jusqu'à ESTER Technopole. Les derniers aménagements prévus se poursuivront poursuivre au niveau de la rue de Fougeras et de l'avenue de Beaubreuil, au nord de Limoges.

PLAN D'AMENAGEMENT DES AMENAGEMENTS CYCLABLES



CONTACT PRESSE : Hélène VALLEIX

Courriel : helene.valleix@limoges-metropole.fr

Tél : 05 55 45 79 09 - 06 20 59 42 71

www.limoges-metropole.fr